



Chardonne, le 13 janvier 2025

Municipalité de Chardonne



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Préavis n° 11/2024-2025 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 1'473'000.- pour la réfection de trois tronçons au chemin de la Fin et au chemin des Combes

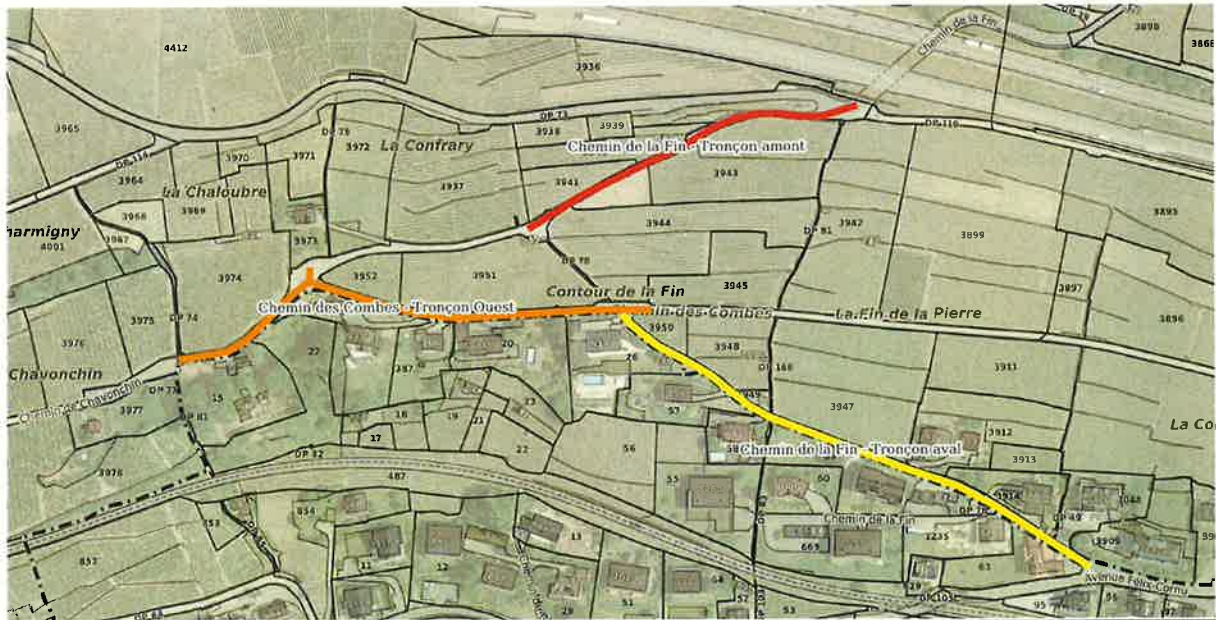
Au Conseil communal de Chardonne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de réalisation pour la réfection de trois tronçons au chemin de la Fin et au chemin des Combes.

SITUATION GENERALE



DESRIPTIF DU PROJET

Romande Energie SA s'est approchée du Bureau technique intercommunal avec une demande d'intentions de la commune de réaliser des travaux de réfection du chemin de la Fin depuis sa limite avec la commune de Corseaux et d'un secteur du chemin des Combes.

Préavis n° 11/2024-2025 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 1'473'000.- pour la réfection de trois tronçons au chemin de la Fin et au chemin des Combes

En effet, un projet privé de construction d'immeubles est en cours de réalisation sur la parcelle n° 15 de Corseaux, Romande Energie SA arrive à fournir l'électricité nécessaire à la réalisation des travaux mais son réseau actuel n'est pas suffisamment dimensionné pour alimenter les futures constructions de manière définitives.



Une fouille pour Romande Energie est donc nécessaire depuis le carrefour du chemin de la Fin (sur territoire de Chardonne) et de l'avenue Félix-Cornu (sur territoire de Corseaux).

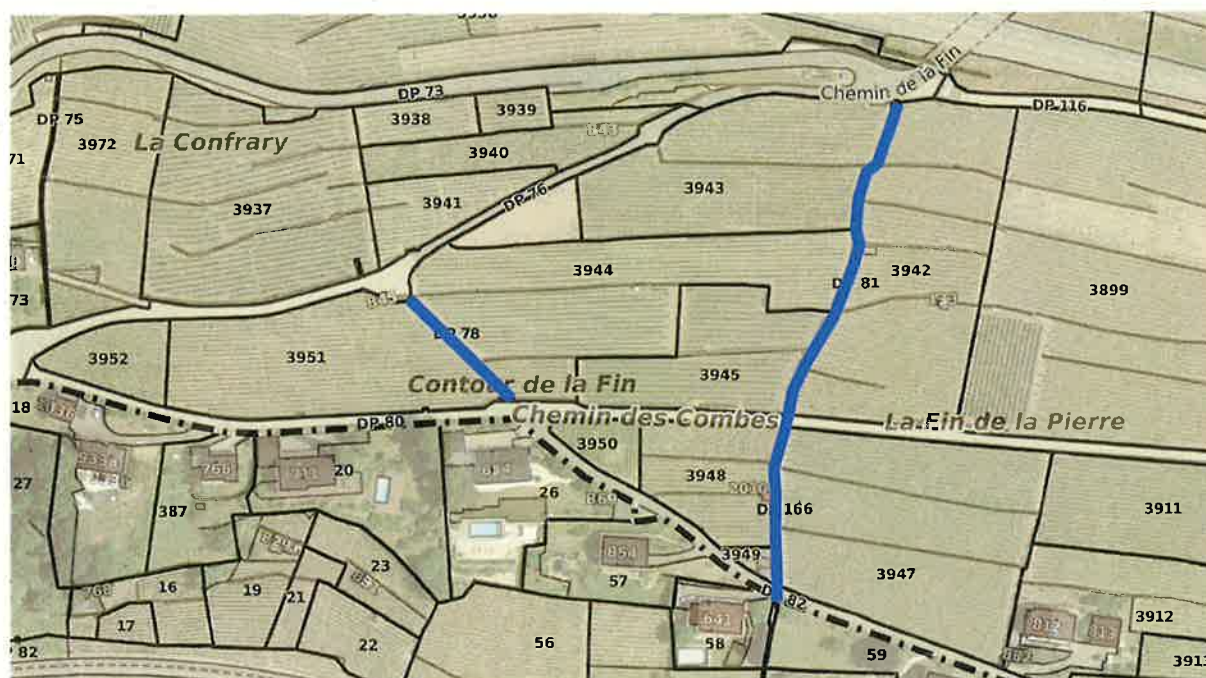
Après une demande d'intentions à tous les services, il en ressort que le Service Intercommunal de Gestion (SIGE) souhaite également remplacer ses collecteurs d'eau potable sur le tronçon aval du chemin de la Fin et sur le tronçon Ouest du chemin des Combes.

Concernant les travaux communaux et au vu des fouilles qui seront réalisées sur ces 2 tronçons, les collecteurs des eaux claires seront remplacés et la chaussée sera totalement réfectionnée. L'éclairage public (mâts, luminaires, câblage et mise sous tube de l'alimentation) sera renouvelé/remplacé de même pour les éléments de défense incendie (bornes hydrantes et conduites de raccordement).

A ceci s'ajoute la réfection complète du tronçon amont du chemin de la Fin. En effet, les collecteurs des eaux claires sont bouchés par du calcaire et les tentatives de débouchage par curage n'ont pas été concluantes. Le remplacement complet du collecteur est nécessaire car l'eau s'écoule en surface pouvant créer un danger en période hivernale et des dégradations accélérées sur les murs existants. Au vu de la largeur de la chaussée existante et de l'emprise de la fouille pour le réseau d'eau claire, nous prévoyons de réfectionner également la chaussée.

Pour terminer, deux derniers sujets seront traités dans le cadre de ce préavis, profitant de la présence de l'entreprise de génie civil et dans le but de traiter un maximum de cas problématiques dans ce secteur.

Préavis n° 11/2024-2025 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 1'473'000.- pour la réfection de trois tronçons au chemin de la Fin et au chemin des Combes



A gauche sur l'image ci-dessus, le collecteur des eaux claires traversant les vignes et reliant le haut du tronçon aval au bas du tronçon amont du chemin de la Fin, sera également réfectionné. Le gabarit hydraulique de ce collecteur est passablement réduit par du calcaire et, malheureusement, il n'y a actuellement pas de moyen pour le curer par manque d'accès. De nouvelles chambres de visite seront créées pour permettre son entretien. Selon l'état de cette coulisse, l'éventualité d'un remplacement complet est comprise dans le montant total de ce préavis. Cette éventualité ne sera réalisée qu'en dernier recours.

A droite, la coulisse existante (considérée comme un collecteur des eaux claires) nécessite quelques travaux d'entretien. Un nettoyage général, quelques réfections ponctuelles de son lit et des améliorations des deux passages sous les routes doivent être réalisés. Elle sera traitée dans son entier, jusqu'à la limite avec la commune de Corseaux, en amont du dépotoir. Ces travaux d'entretien feront l'objet d'une demande de subventionnement auprès des services cantonaux.

PLANIFICATION PRÉVISIONNELLE

D'entente entre les différentes parties (Bureau technique intercommunal (BTI), SIGE, Romande Energie et le bureau Gemetris SA,...) et sous réserve de la décision du Conseil communal, la planification prévisionnelle suivante peut être donnée :

- Vote du préavis par le Conseil communal
- Début des travaux
- Durée approximative des travaux

25 février 2025

Avril 2025

~ 6 mois

Préavis n° 11/2024-2025 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 1'473'000.- pour la réfection de trois tronçons au chemin de la Fin et au chemin des Combes

COÛTS

Le devis général a été établi sur la base d'un appel d'offres public en procédure ouverte concernant les travaux de génie civil, conformément à la législation sur les marchés publics (LVPM).

Les critères d'adjudication ainsi que leurs coefficients de pondération (exprimés en %) retenus pour l'évaluation des offres sont les suivants :

	Critères	Coefficient
1	Prix	45%
2	Organisation pour l'exécution du marché	30%
3	Qualité technique de l'offre	15%
4	Formation des apprentis	10%

Quatre dossiers ont été déposés par les entreprises de génie civil, l'analyse des offres est en cours.

Le devis général a été complété sur la base de devis et d'estimations basées sur des projets similaires réalisés récemment par notre mandataire ou par le BTI.

Récapitulatif des coûts

Travaux de l'entreprise de génie civil	CHF	985'000.-
Divers et imprévus 10 %	CHF	98'500.-
Travaux d'entretien du ruisseau	CHF	20'000.-
Laboratoire routier	CHF	4'000.-
Eclairage public – Appareillage	CHF	80'000.-
Défense incendie – Bornes hydrantes	CHF	30'000.-
Curages et contrôles caméra	CHF	20'000.-
Marquage et signalisation	CHF	5'000.-
Honoraires ingénieur civil - Etude	CHF	37'000.-
Honoraires ingénieur civil - Exécution	CHF	73'000.-
Honoraires géomètre	CHF	8'000.-
Frais administratifs	CHF	1'500.-

Total des travaux HT CHF 1'362'000.-

TVA au taux de 8.1% arrondi CHF 111'000.-

MONTANT TOTAL TTC CHF 1'473'000.-

ESTIMATION DES CONSÉQUENCES DU PROJET SUR LE BUDGET COMMUNAL ANNUEL

En application de l'article 14 du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, il est précisé ce qui suit concernant les incidences du présent préavis sur le budget communal :

Années	2026	2027	2028	2029 et ss
Charges d'intérêt (2%)	14'730.00	29'460.00	29'460.00	29'460.00
Amortissement 40 ans	25'000.00	25'000.00	25'000.00	25'000.00

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

- VU le préavis n° 11/2024-2025 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 1'473'000.- pour la réfection de trois tronçons au chemin de la Fin et au chemin des Combes,
- OUI le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,
- OUI le rapport de la commission des finances,

décide

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de trois tronçons au chemin de la Fin et au chemin des Combes,
2. de lui accorder à cet effet une dépense extrabudgétaire de CHF 1'473'000.-
3. d'amortir partiellement cette dépense par un prélèvement d'un montant de CHF 473'000.- sur la réserve portée au bilan sous le n° 9282.04 « Fonds de réserve assain. EC-EU ».
4. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 1'473'000.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes.
5. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

Au nom de la Municipalité

La Syndique
A. Reymond
A. Reymond

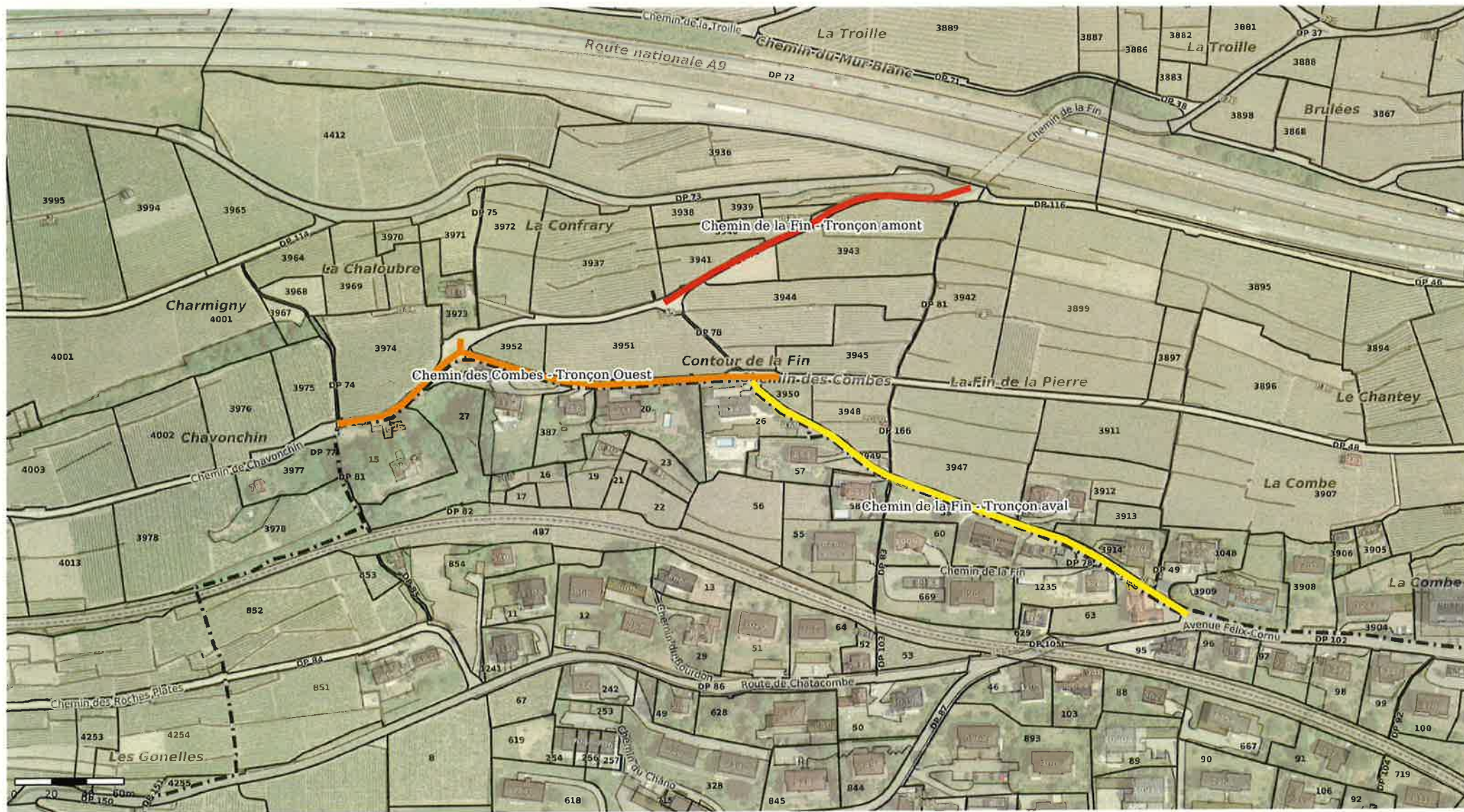


La Secrétaire
L. Hondzo
L. Hondzo

The seal of the Municipality of Chardonne is circular with a blue border. Inside the border, the text 'MUNICIPALITE DE CHARDONNE' is written in a circle. In the center, there is a coat of arms featuring a shield with a cross, flanked by two figures holding a banner that reads 'LIBERTÉ ET PATRIE'. Above the shield, there is a crown and a banner with the text 'CANTON DE VAUD'. The seal is stamped in blue ink.

Annexe : Un plan de situation des secteurs

Municipal délégué : M. Yves Genton



Chardonne - Travaux aux chemins de
Secteurs concernés par les travaux

Echelle : 1:2'000
Coordonnées : 2'552'299 / 1'147'077
Date d'impression : 19.12.2024
schneiderf

© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique